

Communiqué de presse

Issy-les-Moulineaux, le 2 janvier 2025

CNP Assurances et La Mutuelle Générale annoncent la création de CNP Assurances Protection Sociale

CNP Assurances et La Mutuelle Générale annoncent la création de CNP Assurances Protection Sociale, société anonyme détenue à 65 % par CNP Assurances Holding et à 35 % par La Mutuelle Générale depuis le 31 décembre 2024, concrétisant le projet de création d'un partenariat structurant annoncé le 29 février dernier. En combinant les forces des deux groupes, CNP Assurances Protection Sociale se positionne comme un acteur de premier plan dans le domaine de la protection sociale (santé et prévoyance individuelles et collectives).

CNP Assurances Protection Sociale s'appuie sur les 1300 collaborateurs de La Mutuelle Générale qui l'ont rejointe, sur ses outils, ses activités et ses portefeuilles d'assurance santé et prévoyance qui y ont préalablement été transférés (hors contrats statutaires et activités mutualistes). Plus d'une vingtaine de collaborateurs de CNP Assurances seront également détachés pour renforcer les équipes et accompagner l'intégration de cette nouvelle structure au sein du Groupe.

CNP Assurances Protection Sociale est dirigée par Christophe Harrigan, directeur général, et Gilles Ferréol, directeur général délégué. Christophe Harrigan était précédemment directeur général de La Mutuelle Générale et Gilles Ferréol, directeur technique et relation clients protection sociale de CNP Assurances. Thomas Chardonnel, directeur du développement et des partenariats Europe et membre du comité exécutif de CNP Assurances, est président du conseil d'administration de CNP Assurances Protection Sociale.

Avec 1,4 million de personnes protégées et plus de 900 M€ de chiffre d'affaires estimé à son démarrage (qui viendront s'ajouter au 1,3 Md€ de CA du groupe CNP Assurances en Protection Sociale), CNP Assurances Protection Sociale a pour ambition de devenir un acteur de référence sur le marché de la santé et de la prévoyance, au cœur des enjeux sociétaux et des préoccupations des clients. Elle sera amenée à se développer avec des objectifs ambitieux soutenus par les capacités mises en commun.

Opérant sous la marque CNP Assurances, elle est ainsi en mesure de porter l'ambition du Groupe et de proposer une offre à très haute valeur ajoutée en réponse aux besoins croissants du marché de la protection sociale en France.

Cette opération aura un impact limité (1 à 2 points) sur le ratio de couverture du SCR du groupe CNP Assurances.

Ce rapprochement constitue une étape importante de la stratégie de développement du groupe CNP Assurances sur le segment de la protection sociale dans son ensemble.

Marie-Aude Thépaut

Directrice générale de CNP Assurances



« La création de CNP Assurances Protection Sociale participe pleinement de l'ambition de développement de CNP Assurances dans le domaine de la protection sociale. En cohérence avec sa raison d'être et son appartenance au grand pôle financier public, CNP Assurances entend renforcer sa position d'acteur de référence sur un marché au cœur des enjeux sociétaux actuels.

En unissant nos forces avec celles de La Mutuelle Générale, expert reconnu doté d'un réseau commercial solide et d'équipes de gestion performantes, nous entendons proposer à nos clients une offre de service et de produits optimisée. La création de CNP Assurances Protection Sociale devrait ainsi nous permettre de doubler immédiatement notre part de marché et de nous rapprocher à terme du Top 5 des acteurs de la protection sociale. »

Patrick Sagon

Président de La Mutuelle Générale

« Avec la création de CNP Assurances Protection Sociale, La Mutuelle Générale concrétise son ambition stratégique de participer à la construction d'un acteur majeur de la protection sociale en France. Ce partenariat avec CNP Assurances, au sein du grand pôle financier public, répond pleinement aux deux enjeux clés de La Mutuelle Générale : préserver, dans la durée, les intérêts de nos adhérents, qui nous font confiance pour protéger leur santé et leur famille ; et permettre à nos collaborateurs d'exprimer tout leur talent et leur expertise, au sein d'un environnement cohérent avec nos valeurs et notre histoire. »



À propos de CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte plus de 8300 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 550 M€ en 2023. Filiale de La Banque Postale, le groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France. Il est le 5^e assureur en Europe et le 3^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 19 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 14 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

À propos de La Mutuelle Générale

Experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis près de 80 ans, La Mutuelle Générale accompagne et protège ses adhérents à toutes les étapes de leur vie. Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale mène l'ensemble de ses actions au bénéfice de ses adhérents, en mobilisant ses collaborateurs et ses 1 500 élus bénévoles à travers tout le territoire. Elle s'engage, jour après jour, à améliorer la qualité de vie et à renforcer la solidarité entre les générations.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

www.cnp.fr

Suivez-nous sur :

La Mutuelle Générale

presse@lamutuellegenerale.fr

www.lamutuellegenerale.fr

Suivez-nous sur :

CNP Assurances Protection Sociale

Céline Vignolles 06 71 29 11 24

presse@cnp-ps.fr

www.cnp-protectionsociale.fr

Suivez-nous sur :

